



J. Duvoisin

Carte d'identité de la réserve naturelle

Commune – Propriétaires	Satigny – Etat de Genève, chemins vicinaux.
Localisation	Située à l'ouest du canton, dans la région du Mandement, en amont du vallon de l'Allondon.
Surface	23 hectares de forêt.
Accueil des visiteurs	Les visiteurs peuvent découvrir les richesses de la réserve grâce aux différents cheminements qui la parcourent.
Milieus d'intérêt	Chênaie à charmes typique des forêts genevoises.
Pour les curieux de nature	Chouette hulotte, cétoine, sanglier, bois gentil, sorbier domestique, prêle d'hiver.
Pour les plus naturalistes	Pic mar, murin d'Alcathoé, néottie nid d'oiseau, Véronique germandrée.
Date de la première mise sous protection	Réserve naturelle depuis 2012.

Accueil des visiteurs

Bienvenue dans la réserve naturelle des Grands Bois de Satigny! Cette réserve est située au nord de la région viticole du Mandement, dans un massif forestier qui borde la rive gauche de l'Allondon.

Vous pourrez explorer cette belle forêt et découvrir les berges de l'Allondon grâce à différents cheminements, dont un sentier de randonnée pédestre. Un point de vue dégagé vous permettra d'apprécier le panorama de la chaîne du Jura.

Les bons marcheurs peuvent accéder aux Grands Bois de Satigny en transports en commun depuis l'arrêt de Chouilly, à moins de 30 min.

Plusieurs parkings sont à votre disposition, notamment vers le Pont des Granges, où une zone de loisirs est aménagée avec des tables de pique-nique et des grills.

Après votre balade dans la réserve, vous pourrez suivre l'Allondon en direction de son embouchure afin de découvrir toute la biodiversité de

ce remarquable vallon, l'un des sites naturels les plus riches du canton.

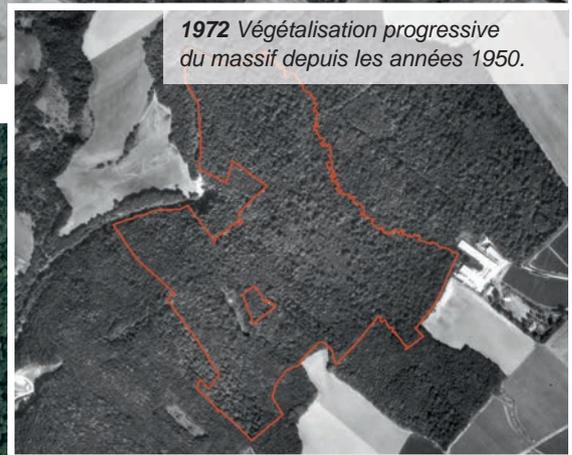
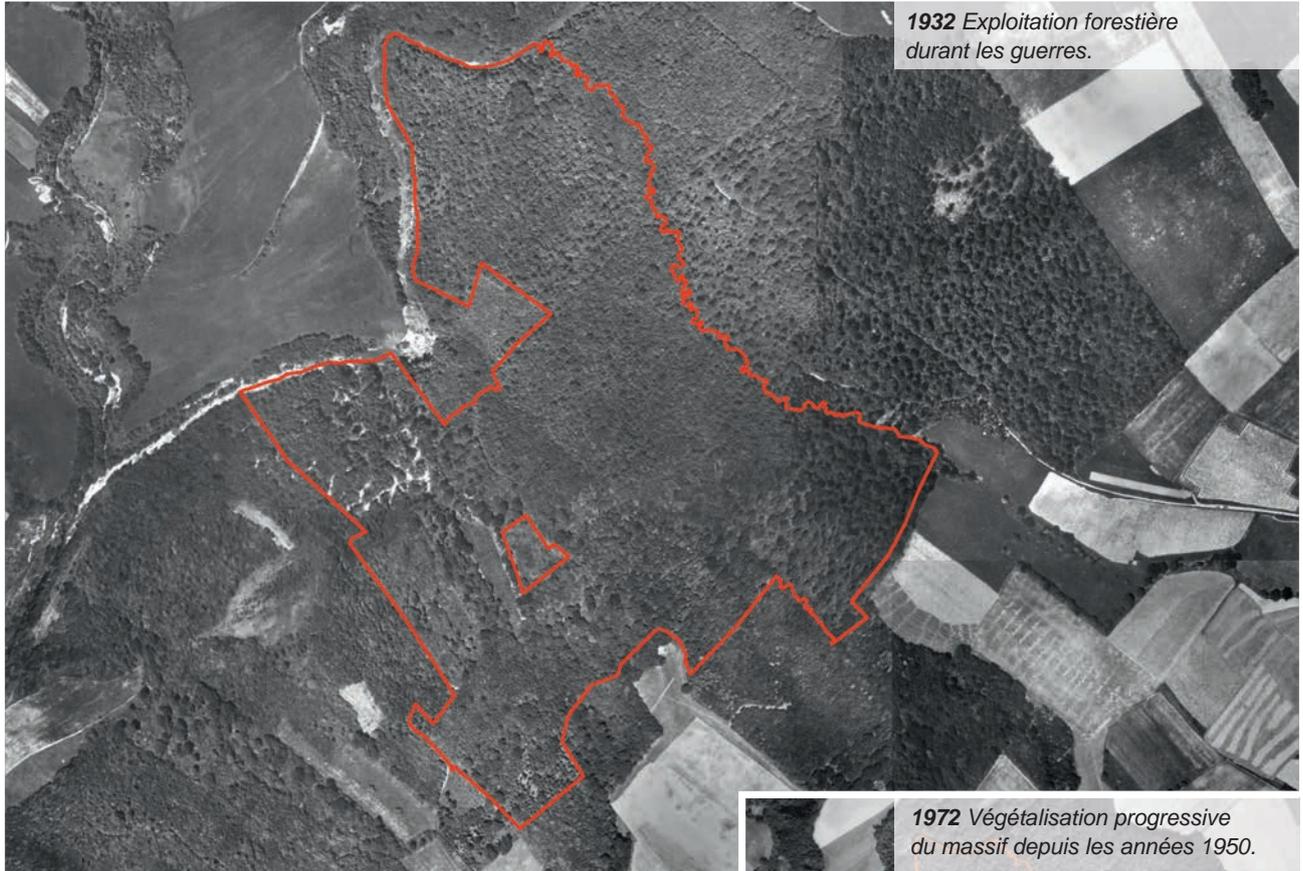


Afin de préserver les valeurs de ce site protégé, merci de renoncer à toute cueillette et de ne pas y pénétrer avec un chien, même tenu en laisse. Les cavaliers contribuent aussi à sa quiétude en demeurant sur les pistes qui leur sont réservées. Autour du site, les chiens doivent être tenus en laisse toute l'année pour respecter la tranquillité des nombreux oiseaux qui fréquentent ce secteur (périmètre OROEM de protection des oiseaux d'eau).

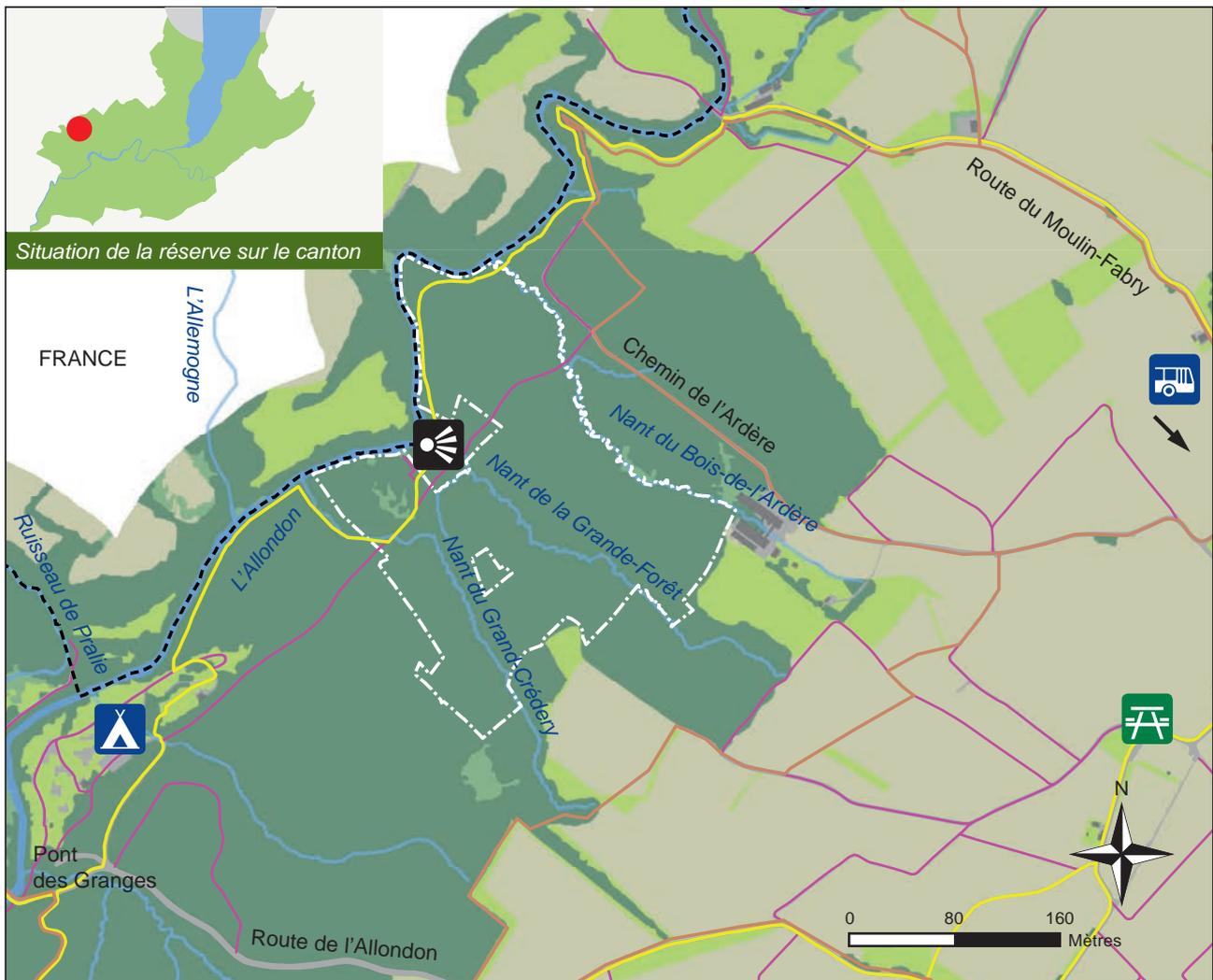


Plusieurs sentiers permettent de découvrir les secrets de la forêt.

Cartes historiques



— Périmètre de la réserve naturelle 0 75 150 300 Mètres



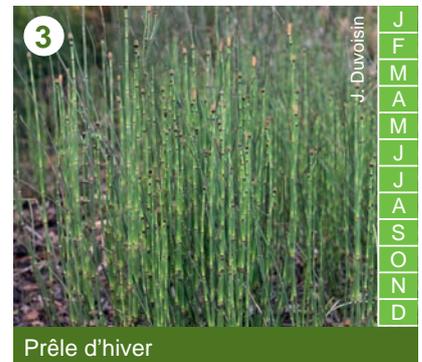
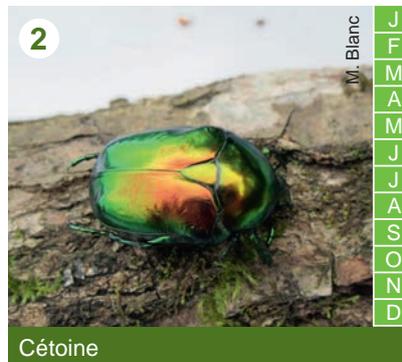
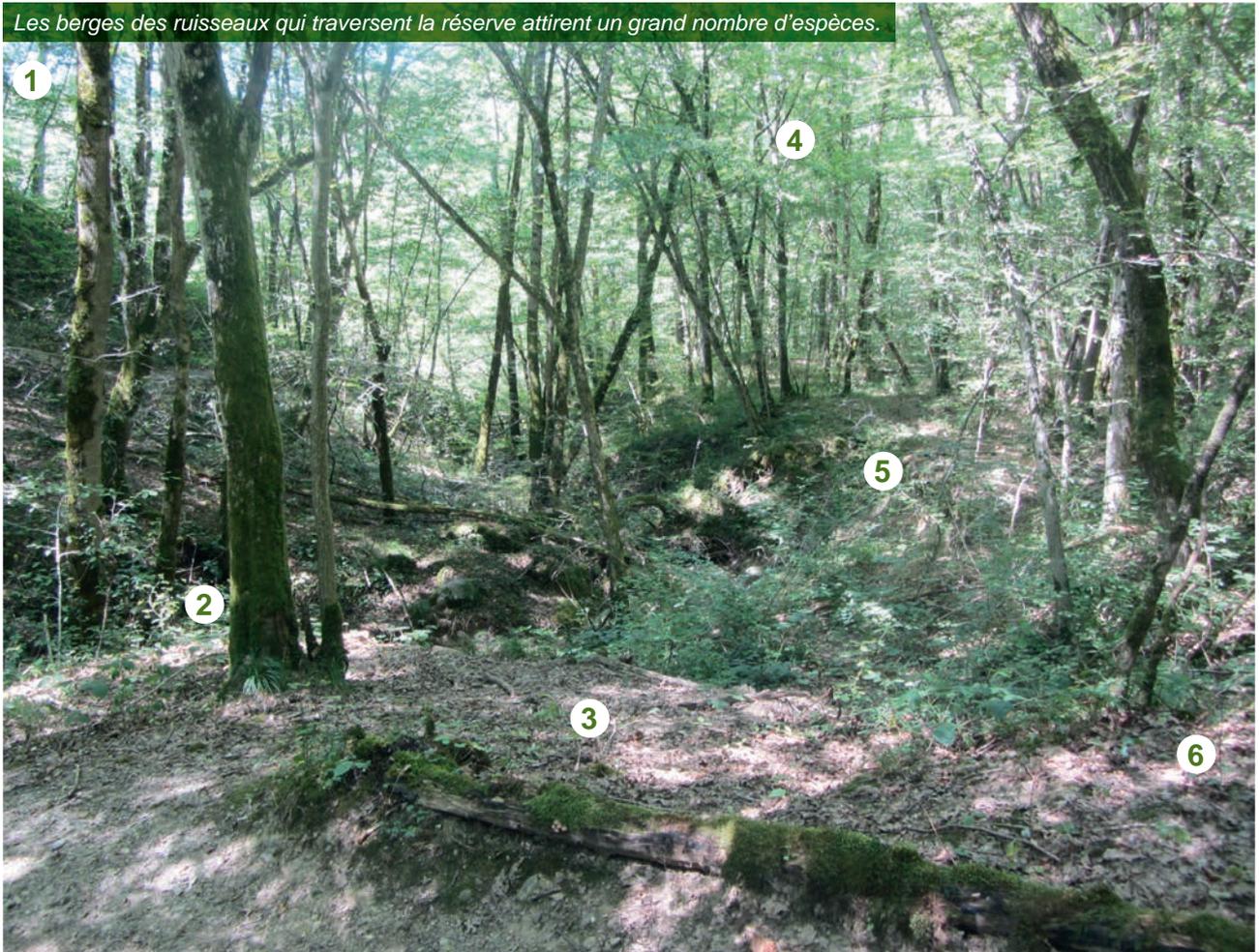
Accès, cheminements et infrastructures

- | | |
|--|--|
|  Périmètre de la réserve naturelle |  Zone ouverte, prairie |
|  Cheminement autorisé, chemin de randonnée pédestre |  Forêt |
|  Cheminement autorisé |  Forêt claire |
|  Cheminement autorisé et parcours cavaliers |  Plans d'eau, cours d'eau |
|  Routes et chemins |  Zone agricole |
|  Frontière |  Zone bâtie |
| |  Zone de pique-nique |
| |  Point de vue |
| |  Arrêt TPG |
| |  Camping |



Pour les curieux de nature

Les berges des ruisseaux qui traversent la réserve attirent un grand nombre d'espèces.



Pour en savoir plus...

La réserve naturelle des Grands Bois de Satigny abrite une forêt au peuplement forestier relativement ancien par rapport au reste du canton. La faune y bénéficie d'une zone de repos et de tranquillité importante à proximité du vallon de l'Allondon, beaucoup plus sujet aux dérangements. Les grands mammifères, en particulier le chevreuil, sont particulièrement nombreux dans les Grands Bois.

Ce massif convient tout particulièrement aux coléoptères du bois: près d'une soixantaine d'espèces ont été recensées en 2013 sur la commune de Satigny, dont *Calambus bipustulatus* et *Rusticoclytus rusticus*.

La chênaie accueille une sauterelle arboricole bien répandue dans le massif, le méconème tambourinaire (*Meconema thalassinum*). Le pic mar, un oiseau forestier dont la protection est prioritaire, tire parti des vieux chênes présents, dont les cavités et les écorces décollées sont aussi utilisées par les chauves-souris, comme le murin de Beichstein et le murin d'Alcathoé, une espèce très rare en Suisse.

Les ruisseaux qui traversent la réserve sont fréquentés par la salamandre tachetée, qui vient y déposer ses larves. Quant aux lisières forestières et aux rives, elles apportent aux espèces végétales les conditions nécessaires à leur développement. Parmi les plantes remarquables de la réserve figurent la néottie nid d'oiseau



Rusticoclytus rusticus sait se montrer discret, même à découvert sur un tronc.



Le murin d'Alcathoé aime particulièrement chasser au-dessus des cours d'eau.

Une chauve-souris qui déménage!

La première colonie reproductrice de murin d'Alcathoé (*Myotis alcathoe*) de Suisse a été découverte dans les Grands Bois de Satigny. Cette petite chauve-souris se déplace exclusivement dans le couvert forestier et en lisière, car elle a besoin de massifs de feuillus reliés entre eux par des corridors boisés. En outre, elle établit ses colonies dans des arbres à écorces décollées et en change en moyenne tous les 2 jours. Elle tire donc parti des mesures de conservation des vieux arbres pratiquées dans ce massif.

(*Neottia nidus-avis*), une orchidée forestière, et la véronique germandrée (*Veronica teucrium*), une plante menacée présente dans une petite clairière au bord de l'Allondon.

Mesures de gestion et de restauration

La gestion de la réserve naturelle des Grands Bois de Satigny est définie dans le plan de gestion de l'Allondon (2015). L'intégralité de la réserve est délibérément libre de toute intervention humaine (aucun entretien spécifique): on parle de « réserve naturelle forestière ». L'évolution naturelle du boisement permet de conserver des éléments forestiers qui sont devenus rares sur le canton alors qu'ils sont très importants pour la biodiversité genevoise.

L'Allondon, qui s'écoule aux pieds de la réserve, est un cours d'eau essentiel pour la reproduction des poissons, notamment pour la truite fario et l'ombre commun. Différentes mesures favorables à ces espèces sont mises en place comme la diversification des habitats dans le lit de la rivière.



Des suivis scientifiques permettent d'évaluer les populations de truites dans l'Allondon.

Une plante qui se développe sans soleil ?!

La néottie nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*) a la particularité de ne pas posséder de chlorophylle : contrairement à la plupart des autres plantes, elle ne peut pas réaliser de photosynthèse ; en contrepartie, elle parvient à se développer dans des zones très peu lumineuses. L'énergie qui lui est nécessaire est alors le fruit de son association avec un champignon qui vit lui-même en symbiose avec les racines d'un arbre ! Le nom de cette orchidée brunâtre provient de l'enchevêtrement de ses racines et de ses tiges souterraines, semblable aux brindilles d'un nid d'oiseau.

Législation et protections

La Confédération, au travers de la loi sur la protection de la nature (LPN, 1966), inventorie les objets d'importance nationale, qu'il s'agisse de biotopes ou de paysages rares ou particuliers. Les Cantons sont ensuite responsables de leur protection de leur surveillance. A Genève, les textes de référence sont la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS, 1976) et son règlement d'application (RPPMF, 2007).

Lorsque la réserve se trouve en forêt, les lois sur les forêts (LFo, 1991 et LForêt, 1999) s'appliquent également, venant ainsi confirmer le statut de réserve forestière décrété en 1982. La loi genevoise exige que les réserves naturelles, approuvées par arrêtés du Conseil d'Etat, bénéficient d'un plan de gestion. Celui-ci définit la gestion des milieux et les droits et usages du public.

Protections fédérales et internationales

Inventaire fédéral des paysages d'importance nationale (OIFP, 451.11)	depuis 1977 (n° 1204)
Inventaire des réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM, 922.32)	depuis 1991, révisions en 2001 et 2009 (n°9)
Site du réseau émeraude (Convention de Berne)	depuis 2009 (n° 26)

Protections cantonales

Réserve naturelle (RPPMF, L4 05.11) et réserve forestière (LForêt, M 5 10)	depuis 2012
--	-------------

Mes notes de terrain



A propos

Nature dans le canton de Genève :
bilan de 10 ans d'actions et perspectives,
2010, Etat de Genève.

Site Internet de la Direction générale
de l'agriculture et de la nature :
www.ge.ch/nature/reserves